



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2023

Concours

Organisateur: Regattaverein Saar e.V.

Ordonnateur: Regattaverein Saar e.V.

Date: 07 Octobre 2023

Lieu de la manifestation: Sarre, Saarwiesen, Sarrebruck
(en dessous du théâtre national)
Am Stadtgraben/Schillerplatz 1
D-66111 SARREBRUCK

Couloir: aucun

Profondeur de l'eau: au minimum 2 mètres

Départ: départ groupé
Les numéros de départ seront distribués après réception des demandes d'inscription.

Bateaux: uniquement des grands canoës
Une piscine ne sera pas mise à disposition. Pour trouver des contacts à louer des canoës visitez www.monkey-jumble.de

Le canoë sera équipé d'une tête et queue de dragon.

Catégorie de la course: 1) des équipes mixtes avec 16-20 rameurs(les), au minimum 6 hommes et six femmes, un départ de moins de 6 femmes est possible. Les femmes ne peuvent toutefois pas être remplacées par des hommes. Le non-respect du règlement est sanctionné par une décote-temps
Des possibles combinaisons sans décote-temps:

Rameurs totaux	Rameuses incluses
20	6
19	5
18	4
17	3
16	2

2) „Rameuses contre le cancer“ (pas de spécification de sexe) avec 14-16 personnes, maximum 4 autres malades ou personnes en bonne santé



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2023

Compétition et Fun pour équipes mixtes: le tableau global de 2022 est déterminant pour la répartition des équipes comme Compétition et Fun. Les places requises de 1 à 19 naviguent comme équipes Sport, les places 20 à 38 comme équipes Fun.

Par contre, une équipe non inscrite en 2022, les équipes suivantes ne se positionnent donc pas automatiquement à une place supérieure. Les équipes inscrites pour la première fois en 2023 ou qui n'ont pas participé en 2022 seront automatiquement notées dans le classement Sport. Les équipes qui en 2022 n'ont pas du terminer la course ou celles classées hors concurrence, reprennent la classification Sport.

Sur demande, chaque équipe peut être classée en Sport ou Fun. Par contre celle-ci, doit être suffisamment justifiée. L'organisateur contrôle le bien-fondé de la demande et suite à la recommandation positive des capitaines d'équipe qui décideront en dernier lieu.

Les demandes sont à présenter par écrit jusqu'au 31.08.2023.

Les équipes Fun sont libres de s'inscrire en Sport. Le souhait de ce changement doit être communiqué à l'organisateur au plus tard le 31.08.2023.

Participants :

Le sexe des batteur(ses) et barreurs est indépendant de l'équipe. L'âge minimum requis pour les rameurs(ses) et batteur(ses) est de 14 ans acquis dans l'année 2023. L'âge requis des barreurs est de 18 ans révolu au jour de la manifestation.

Distance de course :

Mixed environ 11 km avec 3 virages.

Rameuses contre le cancer environ 2.000 mètres avec 1 virage.

Particularités :

La Sarre est classée comme voie de navigation fluviale intérieure Vb-0, et donc son règlement est applicable.

La notion de la catégorie Fun ne suppose pas être une équipe de débutants. La différence s'applique sur leur niveau de performance.

L'expérience ainsi que la performance physique et le savoir technique sont à prendre en considération pour le choix des barreurs. Il s'agit d'une étape difficile.

Toutes les équipes sont seules responsables du classement attribué et doivent être ponctuelles à la position de départ. Les canoës peuvent être livrés et mis à l'eau de 07.10.2023 à 10h00.

La livraison le vendredi n'est possible qu'après accord de l'organisateur.

Toutes les équipes sont responsables de leur tableau d'affichage avec leur numéro de départ correct. La répartition finale des numéros de départ sera donc communiquée le 29.09.2023.

Par conséquent, si une équipe ne se présente pas à la manifestation, le numéro de départ reste donc libre. L'affichage ne se positionne pas à la place au-dessus. Les équipes inscrites sur la liste d'attente seront donc ajoutées en dernier.

L'attribution des files de départ est observée. En cas de faute grave (ne respecter la ligne du start ou n'être pas à la position de départ) une décote-



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2023

temps est attribuée à l'équipe concernée. Le départ est prévu par files de quarte. Toutes les catégories débutent en même temps, rameuses contre le cancer à la fin du peloton.

Les batteurs(ses) et barreurs doivent obligatoirement porter des gilets de sauvetage qui ne sont pas mis à disposition par l'organisateur. Le non respect de cette règle de sécurité sera donc pénalisé par une décote-temps.

Il existe un libre choix des voies empruntées. Toutefois aux positions stratégiques, le dépassement par la gauche est absolument interdit. Une décote-temps est appliquée pour le non respect de cette règle. Les positions stratégiques seront communiquées lors de la réunion des capitaines d'équipe.

Malgré le départ groupé, un chronométrage individuel est appliqué.

Annonces : Le résultat est présenté uniquement via internet sur la Page www.monkey-jumble.de. Par conséquent, des équipes inscrites en temps utile reçoivent les premières places de départ.

Le peloton de départ est limité à 40 places pour des équipes mixtes. Toutefois si ce nombre est atteint, d'autres inscriptions sont possibles. Donc l'équipe en question sera inscrite sur une liste d'attente, sur laquelle figure par ordre chronologique les demandes réceptionnées. Si une équipe ne se présente pas au départ du peloton, l'équipe suivante se positionne automatiquement sur la place libre de la liste d'attente.

Début d'inscription : Le formulaire d'inscription via internet www.monkey-jumble.de est mis en circulation à partir du 01.08.2023 à 22 heures.

Fin d'inscription : A la date du 15.08.2023 à 24 heures pour les inscriptions par internet. Les inscriptions ultérieures sont possibles par courrier électronique draboorga@googlemail.com. Pour les inscriptions réceptionnées en retard, un montant de 50,00 EUR sera à payer pour non respect du délai fixé. Seul l'organisateur décide s'il accepte encore des inscriptions passé le délai fixé.

Liste des équipes : Aucune

Point de rassemblement : Sur le terrain Saarwiesen-à proximité du théâtre national. Chaque équipe peut installer un pont de rassemblement, sans frais supplémentaires. Le stationnement est strictement interdit sur le terrain prévu de la manifestation.

Frai d'inscription : 175,00 EUR par équipe



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2023

Rameuses contre le cancer, un montant de 87,50,00 EUR est à régler lors de l'inscription.

Les frais sont à effectuer par virement bancaire jusqu'au 02.09.2023 sur le compte suivant:

Bénéficiaire	Regatta Verein Saar e.V.
Banque	Sparkasse Saarbruecken
Compte	067046409
BLZ	590 501 01
IBAN	DE 33 5905 0101 0067 0464 09
BIC CODE	SAKSDE55XXX
Motif	« Monkey-Jumble 2023/nome de l'équipe »

L'organisateur peut demander des intérêts de retard d'un montant de 25,00 EUR. La place de départ obtenue lors de la procédure d'inscription est perdue et le classement se fait à la fin du peloton de départ. Si le paiement n'a pas été effectué avant le 06.10.2023, le droit de participation est entièrement perdu. Les équipes inscrites et qui n'ont pas encore payé leurs frais d'inscription, sont facturés ultérieurement.

En cas de non présentation d'une équipe à la Regatta, l'organisateur se réserve le droit de garder les montants d'inscription.

Règles de conduite :

- Le canoë précédent a priorité
- Le droit de priorité change à la suite de la manœuvre de dépassement réalisé
- Non-respect de la priorité avec un contact important (le bateau touché est nettement dévié de sa trajectoire) 60 secondes
- Le passage dans les vagues est autorisé
- Abandon de la position de départ 60 secondes
- Manque la tête ou/et queue du canoë 20 secondes
- Absence lors de la réunion du capitaine d'équipe 30 secondes
- Manque le gilet de sauvetage chez les batteurs(ses) ou/et barreurs 20 secondes
- Non-respect de la priorité à droite aux points stratégiques 30 secondes
- Remplacement d'une femme par un homme 25 secondes
- Omission d'un virage balisé 10 secondes
- Omission de la 4ème balise disqualifié
- Comportement grossier et non sportif disqualifié

Planning provisoire des horaires

Dimanche, 01.10.2023	17:00	Réunion-Livestream avec les capitaines d'équipes
Samedi, 07.10.2023	10h00 – 12h30	Livraison des canoës
	14h30	Départ de la course Monkey-Jumble 2023
	17h00	Remise des prix



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2023

Ravitaillement : Des stands se trouvent à l'endroit de la manifestation

Conditions de participants/Règles de sécurité

Monkey-Jumble 2023

1. Concernant la manifestation, les conditions légales du concours s'appliquent au règlement de DKV, tant que d'autres règles n'ont pas été définies.
2. Les participants, pour leur propre sécurité, doivent respecter les directives du personnel et de leur suppléant.
3. Tous les participants prennent part à la manifestation à leur propre risque.
4. Avec la signature de ce formulaire, l'organisateur, l'ordonnateur, sponsors, bénévoles, employés, officiels, ainsi que toute personne concernée par la réalisation de cette manifestation, sont déchargés de toute responsabilité.
5. L'application du Règlement concernant la voie fluviale de navigation intérieure est connue et valable.
6. Lors de la participation de personnes âgées de moins de 18 ans, il est important que le représentant légal du participant donne son accord au capitaine d'équipe. Lors de l'inscription au concours, la clause de la limite d'âge est à respecter. Suite à une situation critique, le capitaine d'équipe est responsable, de toute modification.
7. Le capitaine d'équipe est responsable des participants portant des vêtements spécifiques et pouvant nager au minimum 200 mètres avec leurs vêtements lors de la course. De plus, tous les participants doivent être en bonne condition physique.
8. Aucune responsabilité n'incombe à l'organisateur et à l'ordonnateur suite à la disparition ou vol de vêtements, d'équipements spécifiques et objets de valeur des participants.
9. Suite à l'annulation de la manifestation pour cause d'intempéries non prévues (tempêtes, inondation), les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
10. Les emplacements propres et mis à disposition par l'association « Regatta-Saar e.V. » aux différentes équipes sont à nettoyer à la fin de la manifestation (emplacements canoës, halles, tentes). Suite à des éventuelles dégradations, des frais seront facturés en totalité par l'ordonnateur aux différentes équipes responsables de ces dégâts.
11. Avant la manifestation, le capitaine d'équipe s'engage à informer chaque participant sur le contenu et la signification des conditions de participation/règles de sécurité. Au plus tard à la réunion du capitaine d'équipe, la non-présentation de ce formulaire signé sera sanctionnée par une disqualification.
12. Il est nécessaire de participer à la réunion du capitaine d'équipe. Dans tous les cas, l'absence d'un représentant d'équipe (capitaine d'équipe, barreur) sera pénalisée par une décade-temps. Aucune participation à la course, n'est possible sans avoir été informé au préalable des règles de conduite par le capitaine d'équipe. Par conséquent, les frais d'inscription engagés restent chez l'ordonnateur. Donc l'équipe ne participera pas à la course.
13. Les noms des barreaux sont communiqués lors des résultats.
14. Photos et vidéos faites pendant le Monkey Jumble peuvent être utilisées pour promotion sans restriction:

oui non